

Procès-Verbal du Conseil Municipal de Boyer pour le vendredi 5 avril 2024

Présents :

Mme BERGER Emeline, M. BONTEMPS Jean-Paul, M. CLEMENT Jérôme, M. DUPUIS Sylvain, Mme GAVAND Fabienne, M. HUMBERT Jacques, M. REVILLOT Hubert, Mme SANVERT Marie-Agnès, M. VION Patrick, Mme LEGLISE Nelly, M. CHAMPEME Nicolas Sylvain

Procuration(s) : M. FAIVRE Romain donne procuration à Mme BERGER Emeline, M. AUFRANC Michel donne pouvoir à Mme GAVAND

Absents :

Mme LAZARUS Ludivine

Excusés :

M. AUFRANC Michel, M. FAIVRE Romain, M. PORET Vincent

Election du /de la secrétaire de séance : Emeline BERGER

Approbation du procès-verbal du conseil du 22 mars 2024 : approbation à l'unanimité

Délibération :

-Délibération : prêts bancaires pour financer les investissements en cours

Somme empruntée	Taux	Durée en années	Mensualités	Intérêts	Frais de dossier
600 000 €	2,50%	1		15 000 €	600 €
330 000 €	3,78%	13	2 681 €	88 205 €	330 €
230 000 €	3,78%	15	1 676 €	71 687 €	230 €
100 000 €	3,76%	10	1 001 €	20 130 €	100 €
	Total		2 677 €	91 817 €	330 €

Différence entre prêts 330 000 et 230 000+100 000€ = 3612 euros

Clarifier le déblocage des fonds (partiellement ou en totalité), à revoir avec la banque.

Vote de la délibération :

Le Conseil délibère et vote à l'unanimité le choix d'effectuer 2 prêts :

- Un prêt court terme de 600 000€
- Un prêt de 330 000€ sur une durée de 13 ans

Et donne tout pouvoir à Mr le Maire pour effectuer les démarches afférentes

Fin de séance à 20h

Signature du secrétaire de séance



Signature du Maire

